
Nombre de membres

en exercice: 19

Présents : 14

Votants: 17

Séance du jeudi 06 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 29 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Abel MARTIN.

Sont présents: Christian BOURGOIN, Martine CHAIGNON, Chrystelle GUILLEMINOT, Abel MARTIN, Jordan MOINEAU, Mathieu PATIN, Jean PIRON, Régis SCHELLAERT, Frédéric SUZANNE, Dominique TALVARD, Sergine LEPAGE, Jocelyne DUSSAULT, Marie-Laure JAVON, Nadine BULIK

Représentés: Roger DÉMONTÉ, Stéphane JUSSY, Sophie ALLARY

Excuses:

Absents: Sophie HUET, Chantal GONCALVES DA SILVA

Secrétaire de séance: Christian BOURGOIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et reporte les approbations des procès verbaux de séance au prochain conseil municipal du 28 janvier 2022 à 20h00.

Monsieur le Maire informe que les commissions Eau-Assainissement & Appels d'offre Adjudication se sont réunies le 5 janvier 2022. Il est demandé au conseil municipal de suivre l'avis des commissions soit : le choix de l'entreprise Groupement ADA MERLIN TP & l'autorisation des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (40%), de l'Etat au titre de la DETR & DSIL (25 à 50%).

M TALVARD fait une remarque : aucune prise de contact n'a pour l'instant eu lieu auprès des banques ou organismes prêteurs afin d'avoir une estimation sur le remboursement d'un prêt et le montant des intérêts.

Objet: Renouvellement des réseaux d'eau potable : Travaux Renouvellement des réseaux d'eau potable - DE_001_2022

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour le renouvellement de réseaux d'eau potable de Douchy-Montcorbon a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des **articles L. 2121-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique**.

Cette consultation a été lancée le 4 novembre 2021 pour une remise des offres fixée au 7 décembre 2021 à 12h00.

La consultation comprenait un unique lot décomposé en 5 tranches :

- Tranche ferme : renouvellement du secteur A
- Tranche optionnelle n°1 : renouvellement du secteur B
- Tranche optionnelle n°2 : renouvellement du secteur C
- Tranche optionnelle n°3 : renouvellement du secteur D
- Tranche optionnelle n°4 : renouvellement du sous-secteur C11

Au terme échu 2 candidats ont répondu à l'annonce :

- Groupement SCTP/IDRD
- Groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP

Après analyse des offres, le candidat le mieux classé est le groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir l'offre du groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP pour un montant global de 3 697 599,20 € HT ;
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat (DETR-DSIL) et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la tranche ferme selon le plan de financement suivant :

Organisme	Montant de la contribution attendue (en €)	%
Fonds propres : Commune de Douchy-Montcorbon	266 419,94	20
agence : Agence de l'Eau Seine Normandie	532 839,87	40
Autres organismes sollicités :		
DETR	266 419,93	20
DSIL	266 419,93	20
TOTAL	1 332 099,67	100

- Autorise la notification du candidat retenu sous réserves de l'obtention des subventions ;
- Après notification, autorise le démarrage de la tranche ferme par ordre de service ;
- **Décidera de notifier ou pas les autres tranches et le cas échéant de solliciter des subventions pour chaque tranche en délibérant ultérieurement par des Conseils Municipaux spécifiques ;**
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre des prestations.

Demande de subvention DETR/DSIL : Travaux Renouvellement des réseaux d'eau potable (DE 001BIS 2022)

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour le renouvellement de réseaux d'eau potable de Douchy-Montcorbon a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2121-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Cette consultation a été lancée le 4 novembre 2021 pour une remise des offres fixée au 7 décembre 2021 à 12h00.

La consultation comprenait un unique lot décomposé en 5 tranches :

- Tranche ferme : renouvellement du secteur A
- Tranche optionnelle n°1 : renouvellement du secteur B
- Tranche optionnelle n°2 : renouvellement du secteur C
- Tranche optionnelle n°3 : renouvellement du secteur D
- Tranche optionnelle n°4 : renouvellement du sous-secteur C11

Au terme échu 2 candidats ont répondu à l'annonce :

- Groupement SCTP/IDRD
- Groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP

Après analyse des offres, le candidat le mieux classé est le groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE l'offre du groupement ADA RESEAUX/MERLIN TP pour un montant global de 3 697 599,20 € HT ;
- ADOPTE le plan de financement suivant :

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	1 310 317.50	1 572 381.00	Etat	200 000.00
Maîtrise d'œuvre			Région	

X			Département	93 246.98
Y			Autres: AESN	532 832.87
			AUTOFINANCEMENT	484 237.65
Total	1 310 317.50	1 572 381.00	Total	1 310 317.50

- SOLLICITE une subvention de 200 000.00 € auprès de l'État, correspondant à 15% du montant du projet.
- Autorise la notification du candidat retenu sous réserves de l'obtention des subventions ;
- Après notification, autorise le démarrage de la tranche ferme par ordre de service ;
- Décidera de notifier ou pas les autres tranches et le cas échéant de solliciter des subventions pour chaque tranche en délibérant ultérieurement par des Conseils Municipaux spécifiques ;
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre des prestations.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h27.